



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)



FLASH INFO

N°46 JANVIER 2024

MISE EN PLACE DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS AUX ABORDS DU CONTOURNEMENT EST DE ROISSY

Le Contournement Est de Roissy (CER) est entièrement ouvert à la circulation depuis le 16 novembre 2023. Cependant, des travaux se poursuivent, avec notamment la mise en place des aménagements paysagers aux abords du projet, en plusieurs endroits ponctuels le long du CER.

La mise en place de ces plantations est nécessaire pour favoriser l'intégration paysagère des nouvelles voies et répondre aux engagements environnementaux du projet.

Des panneaux de signalisation (ralentissement, entrée/sortie de véhicule) seront mis en place à proximité des différentes zones d'accès aux zones de travaux. Aucune fermeture de voie n'est actuellement envisagée.

La DIRIF se tient à votre disposition pour tout complément d'information.



Plus d'informations :

 contournement-est-roissy.dirif@developpement-durable.gouv.fr  www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Opération
cofinancée
avec :



80,5 M€



85,3 M€



5 M€



5,5 M€



2 M€



12,8 M€

